

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE DAIX

DU MARDI 11 AVRIL 2017

Commune de



DAIX

L'an deux mille dix-sept, le 11 avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de Daix se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressé par le Maire.

Présents : Mme BEGIN-CLAUDET Dominique – Mme BRUILLOT Anne – M. CHÉNIN Pascal – M. CORNUOT Claude – Mme GUIU Chantal – Mme HISSBACH Sophie – M. JACQUES Pascal – Mme TAVIOT Christine – M. VUILLEMIN René – M. WALACH Jean Paul

Excusés : M. BRUGERE Didier (pouvoir à M. CHENIN) – Mme NAUWELAERS Élodie (pouvoir à Mme BRUILLOT) – Mme PICQ Monique

Absents : Mme RIGAL Nathalie

Le conseil a choisi, conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, pour secrétaire : Mme BRUILLOT Anne.

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2016, et, les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Considérant que le compte administratif de l'exercice 2016 a été entendu et approuvé.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2016, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2016 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

DECLARE, à l'unanimité, que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2016 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Monsieur VUILLEMIN, Adjoint aux Finances, présente aux membres du Conseil Municipal, le Compte Administratif 2016 du budget principal de la commune.

Madame le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité,**
APPROUVE le Compte Administratif 2016 dont la balance générale s'établit comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses	876 748,46€
Recettes	1 289 503,20€
Résultat exercice 2016	412 754,74€
Résultat reporté 2015	1 160 344,10€
Excédent de clôture au 31/12/2016	1 573 098,84€

INVESTISSEMENT

Dépenses	561 975,82€
Recettes	481 439,17€
Résultat exercice 2016	-80 536,65€
Résultat reporté 2015	-61 042,40€
Déficit de clôture au 31/12/2016	-141 579,05€

RESULTAT DE CLOTURE 2016 : 1 431 519,79€

AFFECTATION DES RESULTATS 2016

Vu les résultats du compte administratif 2016 qui s'établissent comme suit :

1. Investissement :

Résultat d'investissement 2016	- 80 536,65 €
Résultat cumulé au 31/12/2015	- 61 042,40 €

Restes à réaliser *Dépenses : -566 379,53 €*

Résultat réel d'investissement au 31/12/2016 : **-707 958,58€**

2. Fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2016	412 754,74 €
Résultat cumulé au 31/12/2015	1 160 344,10 €

Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2016 : **1 573 098,84€** à affecter

Sur proposition de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DECIDE de l'affectation des résultats comme suit :

AFFECTE la somme de **865 140,26€** au compte R002 de la section de fonctionnement et **707 958,58€** en recette au compte 1068 de la section d'investissement du Budget Primitif 2017.

FIXATION DES TAUX DE FISCALITE 2017

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,
ARRETE comme suit les taux d'imposition pour 2017 :

- Taxe d'habitation : 8.70% soit un produit de 301 455€
- Taxe foncière propriété bâtie : 14.10% soit un produit de 392 967€
- Taxe foncière propriété non bâtie : 68.00% soit un produit de 15 572€

Soit un total de 709 994€

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017

Sur présentation de Madame le Maire,
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

ACCEPTTE ET VOTE par chapitre le Budget Primitif 2017 décomposé comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 143 740,00
<i>Chapitre 011 Charges à caractère général</i>	521 750,00
<i>Chapitre 012 Charges de personnel</i>	380 000,00
<i>Chapitre 014 Atténuation de produits</i>	12 000,00
<i>Chapitre 65 Autres charges gestion courante</i>	108 800,00
<i>Chapitre 67 Charges exceptionnelles</i>	500,00
<i>Chapitre 023 Virement à la section d'investissement</i>	117 725,34
<i>Chapitre 042 Opération d'ordre entre section</i>	2 964,66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	2 105 445,23
<i>Chapitre 013 Atténuation de charges</i>	13 000,00
<i>Chapitre 70 Produits des services</i>	13 468,00
<i>Chapitre 73 Impôts et taxes</i>	1 147 661,97
<i>Chapitre 74 Dotations et participations</i>	50 171,00
<i>Chapitre 75 Autres produits de gestion</i>	16 000,00
<i>Chapitre 76 Produits financiers</i>	4,00
<i>Chapitre 77 Produits exceptionnels</i>	--
<i>Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	--
RESULTAT REPORTE 2016 (R 002) : 865 140,26€	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	1 118 452,58
<i>Chapitre 16 Emprunts et dettes assimilés</i>	590,00
<i>Chapitre 20 Immobilisations incorporelles</i>	12 700,00
<i>Chapitre 21 Immobilisations corporelles</i>	186 604,00
<i>Chapitre 458101 VOIRIE</i>	210 600,00
<i>Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections</i>	--
<i>Chapitre 041 Opérations patrimoniales</i>	--
RAR: 566 379,53	
SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE 2016 (D 001) : 141 579,05	

RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 118 452,58
<i>Chapitre 10 Dotations, fonds divers et réserves</i>	754 862,58
<i>Chapitre 458201 VOIRIE</i>	210 600,00
<i>Chapitre 021 Virement de la section de fonctionnement</i>	117 725,34
<i>Chapitre 024 Produits de cessions</i>	32 300,00
<i>Chapitre 040 Opérations d'ordre entre sections</i>	2 964,66
<i>Chapitre 041 Opérations patrimoniales</i>	--

CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE DELEGUEE – AVENANT N°2

La présente délibération est reportée.

TIRAGE AU SORT DES JURES D'ASSISES

Ont été tirés au sort :

- BIALKOWSKI Richard
- EVRARD Valérie
- GENELOT Alain
- GUILLAUME Marine
- HANTZPERG Nathalie
- PEYRAT Bruno

QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le Conseil municipal de l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de Daix par le Conseil communautaire du Grand Dijon, par délibération en date du 30 mars 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h00.